

L'Ordre national des pharmaciens a organisé, le mercredi 15 décembre 2010 à Ouagadougou, une conférence publique sur le trafic des faux médicaments. Animée par le Dr Mahamadou Compaoré, Directeur général de la pharmacie, du médicament et du laboratoire (DCPML), la conférence avait pour thème, la mobilisation internationale contre le trafic de faux médicaments, "Appel de Cotonou".

Intervenue au lendemain du lancement des 8es journées nationales de sensibilisation aux méfaits des médicaments de la rue, elle visait à informer les membres de l'Ordre national des pharmaciens et l'opinion dans sa globalité, sur les initiatives développées au plan national et international pour venir à bout du fléau.

En introduction, le conférencier a présenté la situation d'ensemble du fléau auquel sont confrontés aussi bien les pouvoirs publics que les professionnels des officines pharmaceutiques et les populations. On en retient en substance, que le trafic, bien que très visible, échappe à la réglementation nationale. Cet état de fait expose tous les acteurs à des préjudices économiques, sanitaires et même professionnels incalculables. Selon les pays a-t-il indiqué, le trafic des faux médicaments peut atteindre plus de 30% des médicaments mis en circulation. Au Burkina, 90% des médicaments trouvent des répliques contrefaites dans les circuits du faux médicament.

A ce jeu, même les grossistes et les industriels perdent leur lation, confrontés qu'ils sont aux différentes ramifications du phénomène. A côté des trafiquants de médicaments de contrefaçon ou de malfaçon, il y a toutes ces structures qui, bien que non habilitées, importent des médicaments, sans compter les importations effectuées frauduleusement, sous le couvert de structures formelles, et les ventes de produits orchestrées par certains prescripteurs. Le Dr Compaoré a également évoqué l'engagement international au plus haut niveau, lequel s'est traduit par l'appel lancé le 12 octobre 2009 à Cotonou, par les présidents Jacques Chirac, Blaise Compaoré, Yayi Boni etc. pour mobiliser la communauté internationale contre le trafic de faux médicaments.

L'on ne pourra vaincre le fléau sans associer la répression à la sensibilisation, a-t-il dit. Pour ce faire, les textes en matière de répression prévoient que le trafic illicite de médicaments va être placé au même niveau délictueux que le trafic de drogue. "Quand on te prend avec la drogue, tu es sanctionné. Si on te prend avec les médicaments contrefaits, des médicaments de la malfaçon, des médicaments d'un réseau mafieux, même si c'est de bons médicaments, la sanction sera identique à celle affligée à quelqu'un qu'on a pris avec de l'héroïne", a-t-il expliqué.

C'est dans la même veine que le DGPML a présenté à son auditoire le dispositif dénommé "Médicrime" qui est une convention adoptée le 9 décembre à Cotonou et qui place la lutte au cœur des instances de l'Organisation des Nations unies. En vue de mener une lutte transnationale et juguler les dysfonctionnements liés à la vente des médicaments, la convention "Médicrime" a été adoptée, a-t-il indiqué.

Elle vise à engager davantage les chefs d'Etat, même ceux qui n'étaient pas à Cotonou. "Vous avez un rôle à jouer dans le cadre de la sensibilisation des populations ou les usagers de vos structures", a dit le conférencier, à l'attention de son auditoire, reprenant certains points, de la déclaration faite à Cotonou en 2009. Parmi ces points, il a relevé la formation recommandée de techniciens de laboratoire pour le contrôle de la qualité, l'élaboration d'un instrument répressif pour mieux réglementer la distribution des médicaments et renforcer le droit des malades à accéder à des médicaments de qualité contrôlée, etc.

En termes de réglementation, Mahamadou Compaoré a mentionné les textes existants au plan national, à savoir, le décret portant sur les dons de médicaments et des échantillons et même relatif aux délégués médicaux considérés maintenant comme des agents de la DGPML. Après avoir reçu toutes ces informations, les participants à la conférence se sont dit réconfortés et assurés que des efforts sont faits pour vaincre le fléau, en vue de préserver leur profession et protéger l'intégrité du médicament.

Hortense ZIDA

Sidwaya